

Louis XI séjourne au château

En 1447, Charles VII, lassé des intrigues de son fils, exile le dauphin Louis II dans le Dauphiné, apanage de l'héritier du trône de France depuis le transfert de la province par Humbert II de la Tour.

Cavalier infatigable, il consacre ses loisirs à la chasse et gouverne la France avant de devenir Louis XI, roi de France, en 1461.

Il séjourne plusieurs fois au château situé sur le plateau, à l'emplacement du cimetière actuel : en octobre 1447, août 1448 et novembre 1450. De cette base, il rayonne dans la province et signe plusieurs actes à La Tour-du-Pin. Il est également hébergé chez Henri Borin (ou Baurin), issu d'une lignée de notaires et commissaire des reconnaissances delphinales dans la châtellenie de

La Tour-du-Pin. En échange, Borin reçoit un privilège de noblesse.

Marié en premières noces à Marguerite d'Écosse, qui meurt à 20 ans, il se remarie en mars 1451 à Chambéry avec Charlotte de Savoie, fille du duc de Savoie. Mais le mariage n'est consommé qu'en 1457, la dauphine n'ayant que 6 ans au moment de son union. La dauphine passe à La Tour-du-Pin en avril 1461 pour rejoindre son époux à La Côte-Saint-André, elle vient de Grenoble où elle a fait son entrée le 2 avril.

Une dérogation pour les « bêtes fauves »

En 1449, lors des États du Dauphiné qui se tiennent à Bourgoin, les délégués demandent le droit pour tous de chasser les loups, ours, renards qui cau-

sent de grands dommages. Louis accorde une dérogation pour « les bêtes fauves », mais non les autres bêtes. Et il permet que « chacun puisse avoir et tenir une arbalète et en jouer sans en être inquiété ». Mais reprend ce droit en 1452 : la chasse est un privilège des nobles, auquel il n'entend apporter aucune restriction. En 1496, Charles VIII renouvelle cette interdiction, principalement dans le mandement de La Tour-du-Pin. □

SOURCES

JJB La Tour Prend Garde, d'après André Denier. Retrouvez l'histoire de votre ville sur www.turritoire.org. Le mercredi 9 février, à 20 h, une conférence en images sur le thème "Le Château médiéval de La Tour-du-Pin" sera présentée à l'amphithéâtre du collège Saint-Bruno.



Un jour où Louis chasse seul l'ours, il manque d'être blessé par la bête. Un manant lui porte secours. Ne connaissant pas le prince, il lui offre gîte et couvert : c'était du gibier de braconnage. Il l'anoblit pour lui donner le droit de chasse et lui évite ainsi le gibet.